



# Présentation du Budget 2020 et du Compte Administratif 2019

Conseil Municipal du 18 Juin 2020



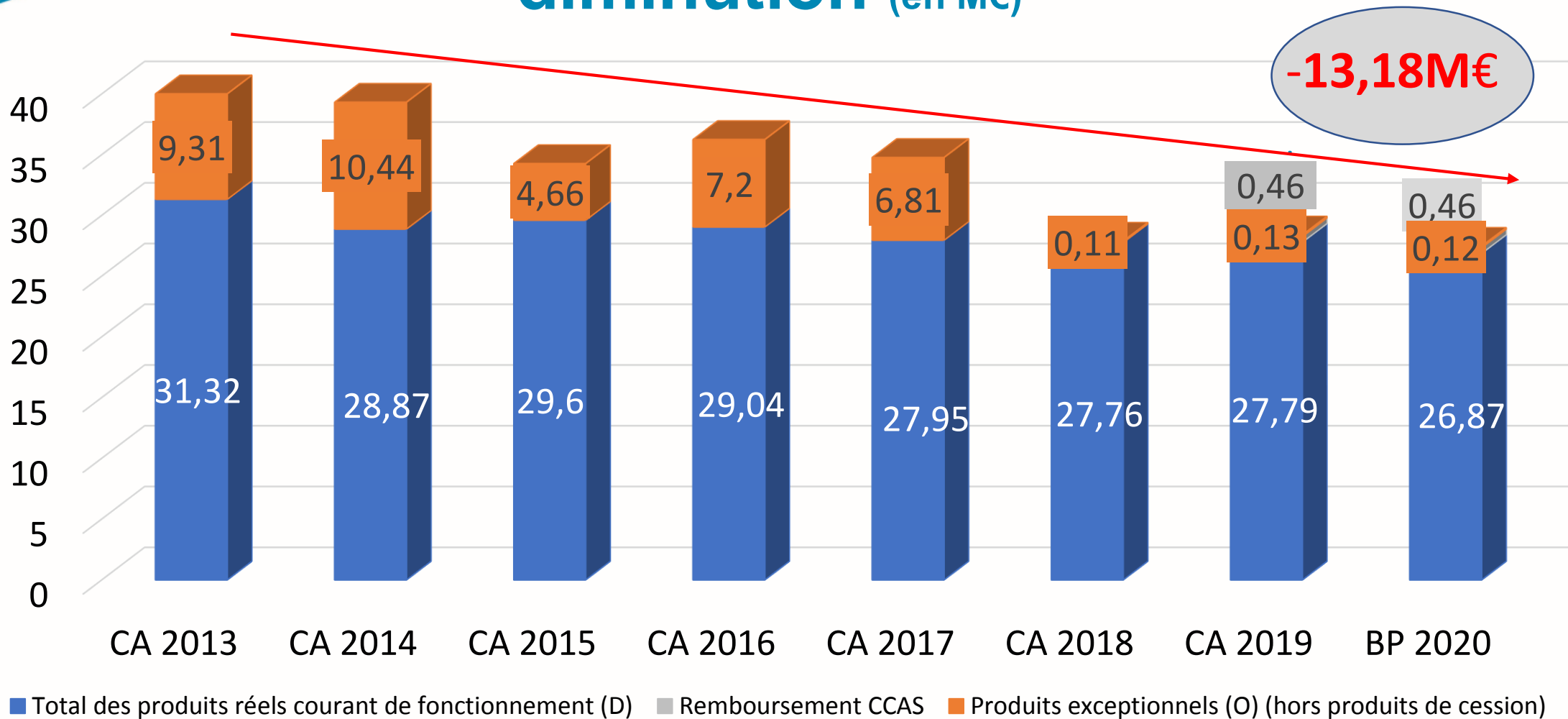
# Un budget responsable tourné vers l'avenir

- > Répondre aux urgences sanitaires, économiques et sociales résultant du COVID19;
- > Stabiliser les taux de fiscalité;
- > Poursuivre le soutien aux acteurs associatifs locaux;
- > Poursuivre les efforts de réduction / redéploiement des dépenses de fonctionnement;
- > Maintenir un niveau d'investissement soutenu;
- > Piloter la dette et limiter le recours à l'emprunt.

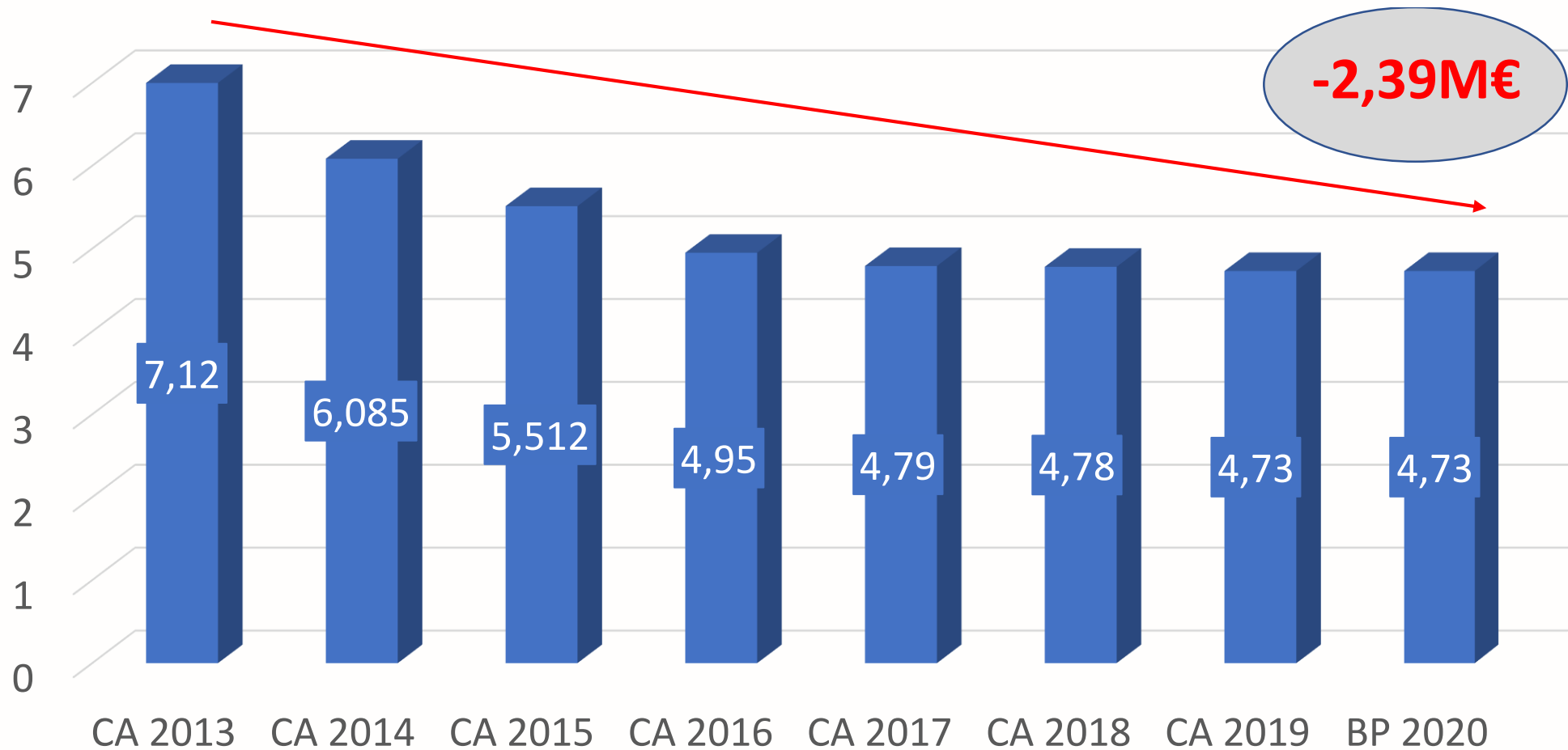


# *Evolution des recettes de fonctionnement*

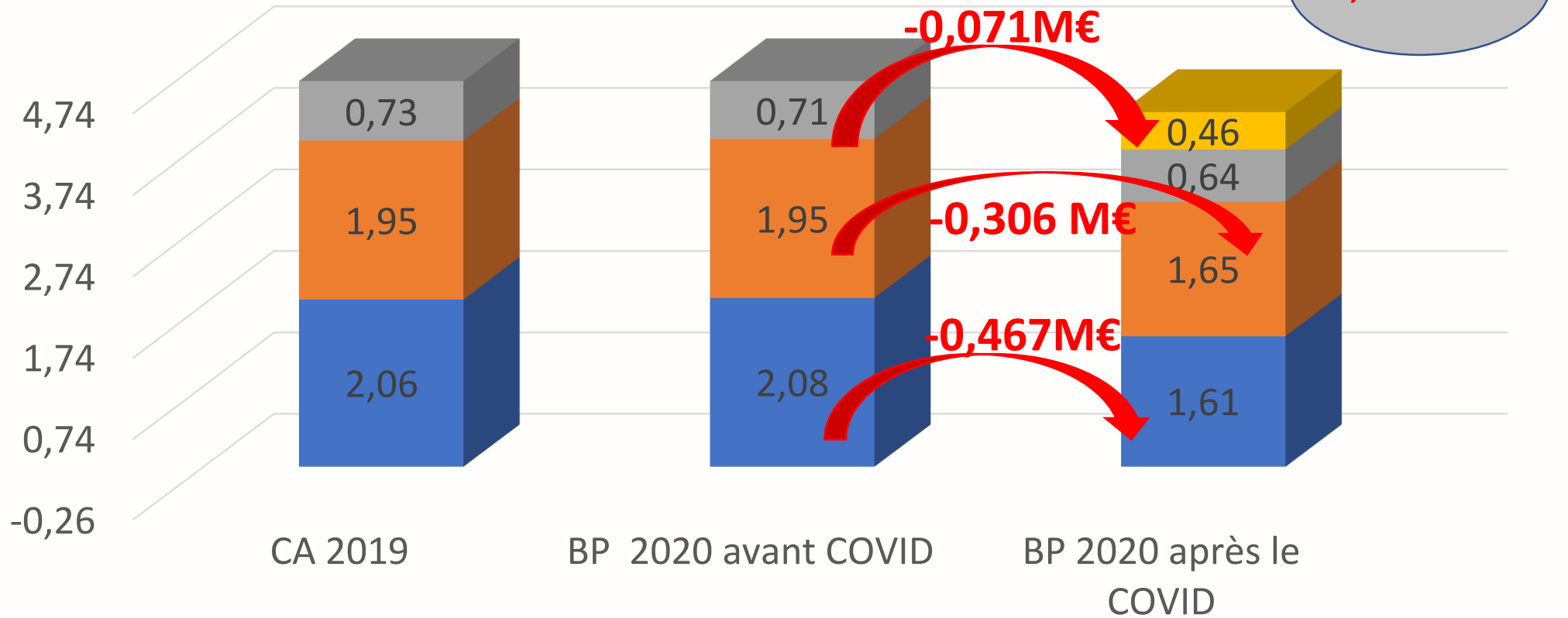
# Des recettes de fonctionnement en forte diminution (en M€)



# La baisse constante des dotations de l'Etat (en M€)



# La réduction de certaines recettes du fait du COVID19 (en M€)



■ Recettes tarifaires

■ Participations de la CAF

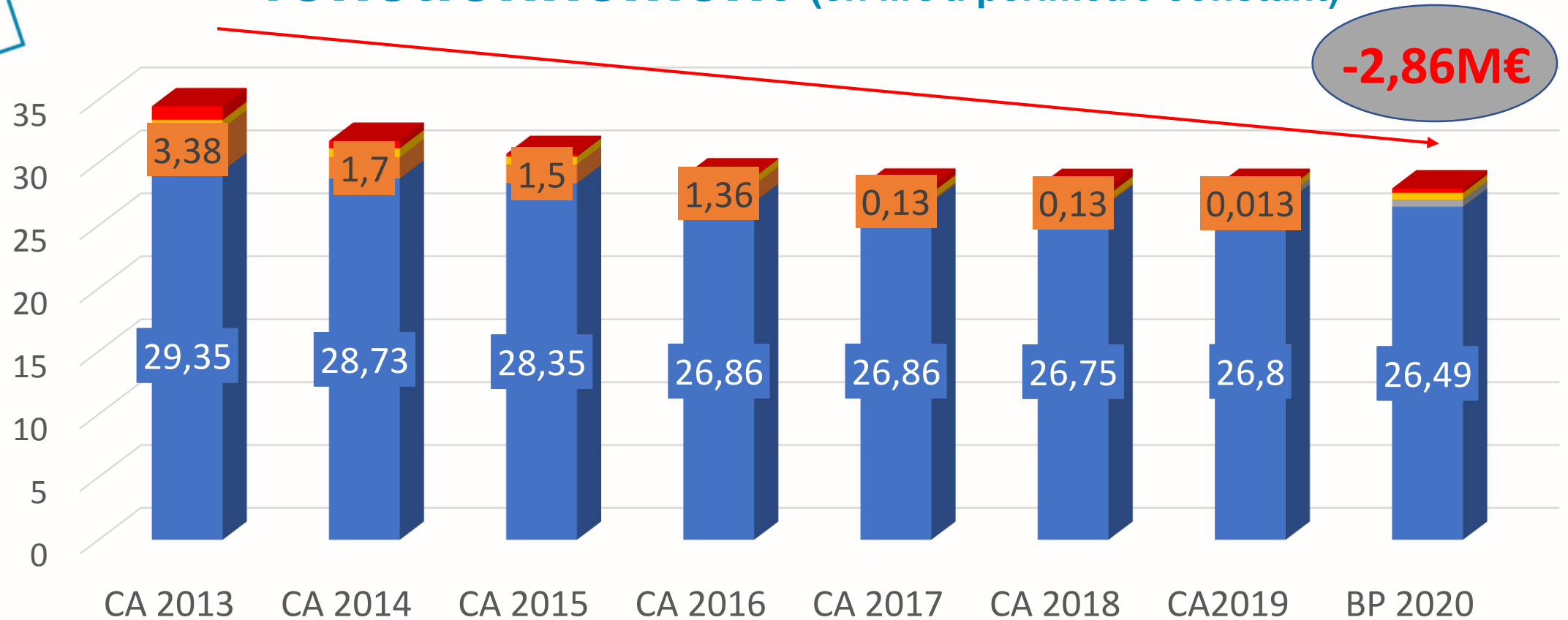
■ Taxes additionnelle au droits de mutation

■ Subvention de l'Etat pour l'acquisition de masques



# *Evolution des dépenses de fonctionnement*

# Un effort soutenu de maîtrise des dépenses de fonctionnement (en M€ à périmètre constant)



-2,86M€

■ Charges exceptionnelles

■ Intérêt de la dette

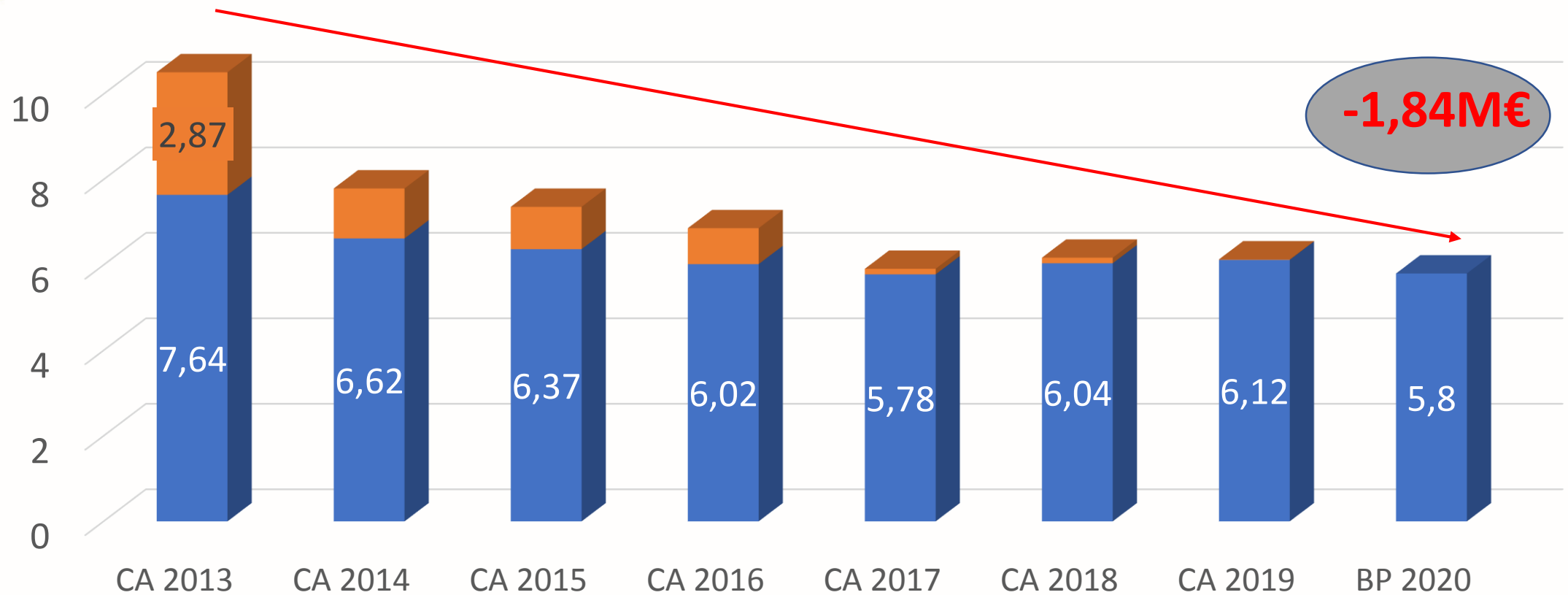
■ Augmentation subvention CCAS-Nouvelles dépenses bâtiment locatif

■ transfert CU-CAPAC

■ Charges de fonctionnement courantes



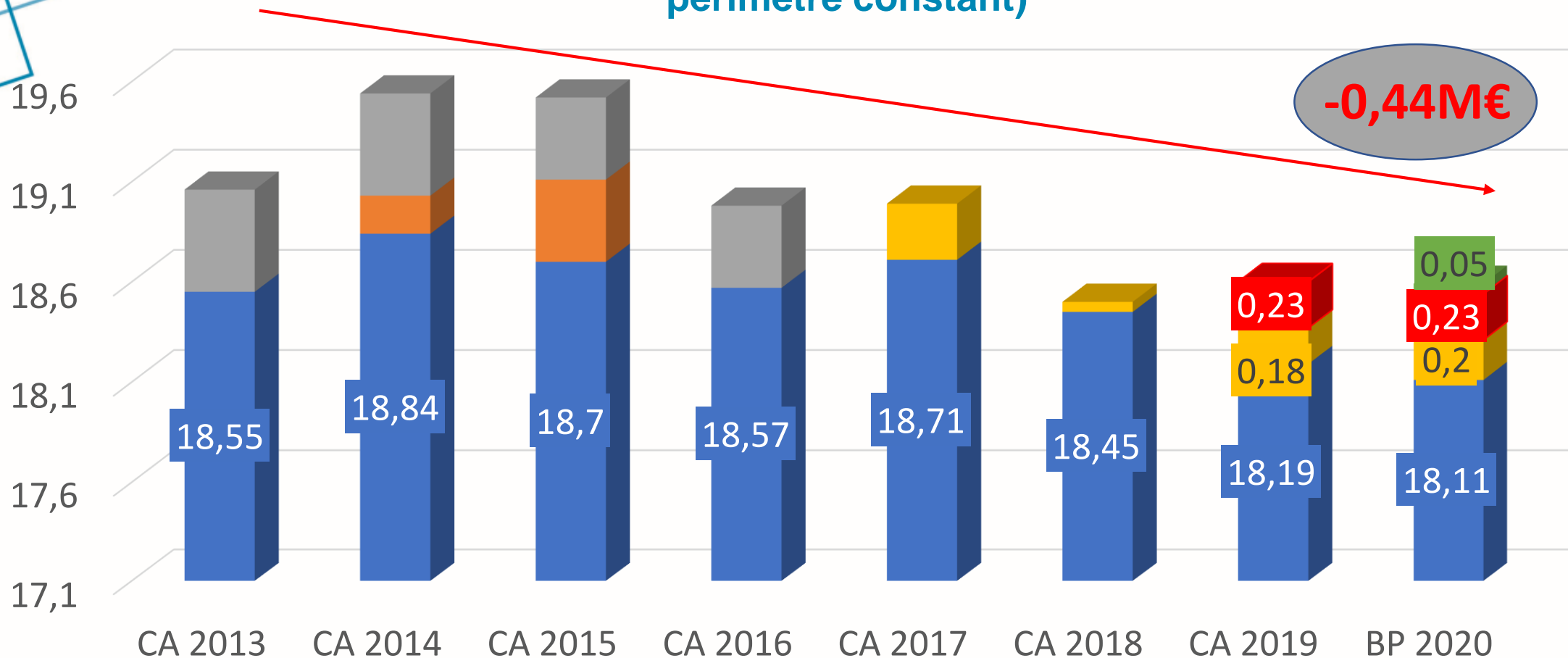
# La baisse constante des charges à caractère général (en M€ à périmètre constant)



■ Charges transférées à la CAPAC ou à la CUGSPEO

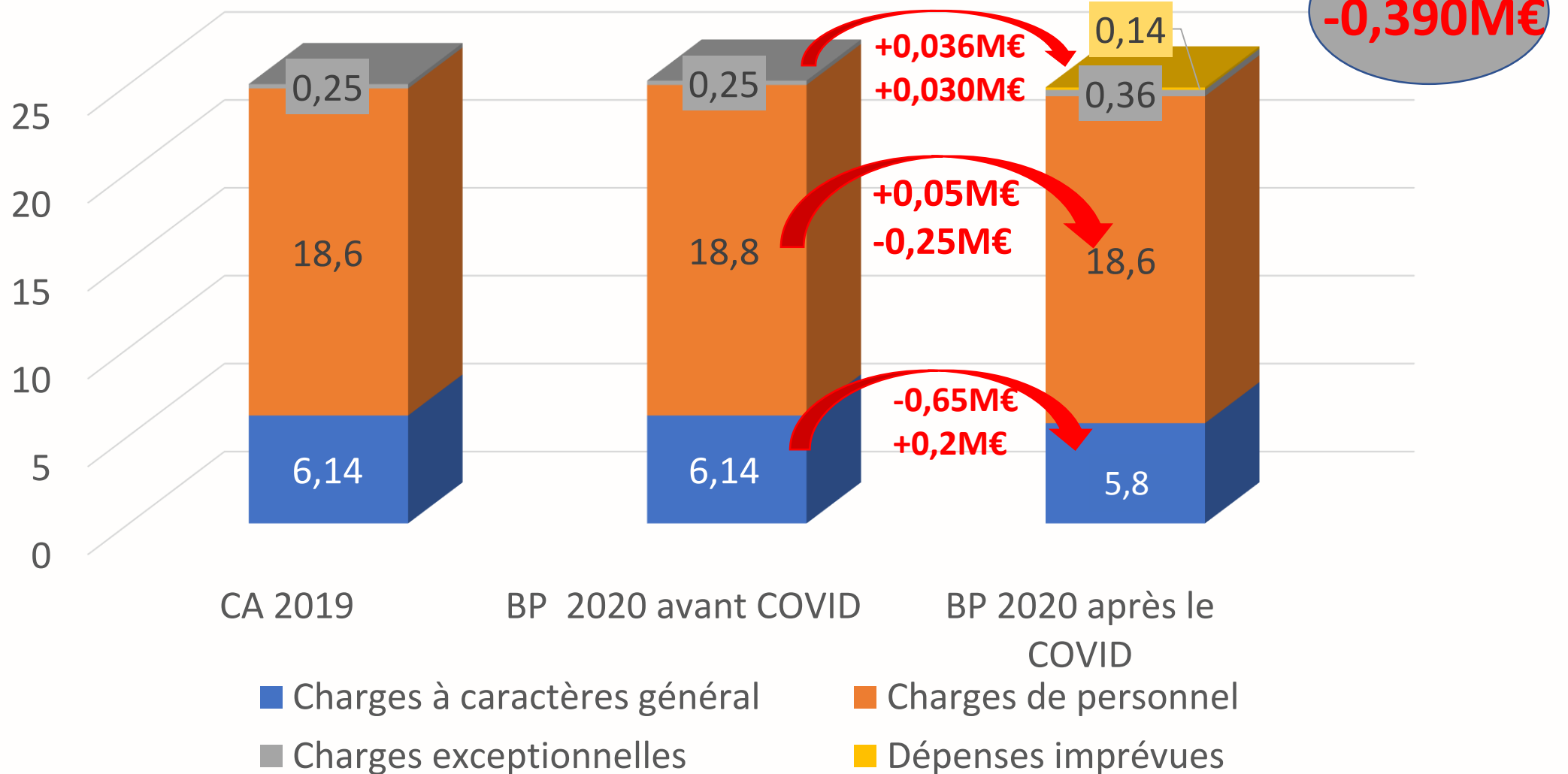
■ Charges à caractère général après neutralisation des dépenses transférées à la CUGPSEO

# La maîtrise des dépenses de personnel (en M€ à périmètre constant)



- masse salariale
- Emploi d'avenir
- Neutralisation personnel transféré à la CUGPSEO
- Mesures gouvernementales
- RIFSEEP
- Prime COVID

# L'impact du COVID19 sur la réduction des charges courantes (en M€)





# Focus sur les autres dépenses de fonctionnement

## >Poursuite du soutien aux différentes associations animant la vie locale

- Maintien du niveau des subventions aux associations culturelles, sportives et sociales de la ville après retrait des subventions exceptionnelles accordées l'année dernière aux associations CLOCA et CCA pour les accompagner dans la célébration de leurs 50 ans ;
- Versement pour la deuxième année consécutive d'une subvention exceptionnelle de 20 000 € au centre de santé afin de maintenir un médecin généraliste sur la commune;
- Augmentation de la subvention versée au CCAS (+171K€);
- Inscription de subventions exceptionnelles pour les associations rencontrant des difficultés financières ou voyant leur activité augmenter du fait du COVID19 (+30K€);
- Inscription de crédits supplémentaires pour le service « petite enfance » du fait de la réservation de 10 places en crèche supplémentaires à TIPI TWO (+30K€ pour 4 mois)

# Focus sur les actions à destination de la jeunesse été 2020

## >Quels sont les objectifs?

- Garantir l'équilibre des jeunes et de leurs familles dans un contexte où les inégalités sociales se sont accrues.

## >Quelles sont les activités proposées?

- Propositions d'activités, de stages, de sorties et de projets adaptés à l'âge des enfants et aux enjeux et conséquences de la situation sanitaire actuelle;
- Inciter les initiatives de jeunes: maraudes, projets autonomes ou en groupes;
- Encourager et accompagner les jeunes dans des projets citoyens (actions solidaires, sportives: nettoyage de forêts, récolte de denrées alimentaires au profit des démunis...);
- Réponse à l'appel à projet lancé par le département sur les «quartiers d'été »

## >Qui est concerné?

- Les jeunes de 6 à 25 ans avec des actions différenciées selon les tranches d'âges suivantes: 6/10 ans, 11/17 ans, 18/25 ans.

## >Où et quand se dérouleront ces actions?

- Du 4 Juillet au 31 Août 2020;
- Bateau vivre, club Franquin, Maisons de quartier, centres de loisirs
- Des actions seront proposées dans la journée mais également en fin de journée et /ou soirée de 17h jusqu'à 23h ou minuit.



# *Evolution de la capacité d'autofinancement nette de la ville*

# Pourquoi la municipalité souhaite-t-elle disposer d'une capacité d'autofinancement (CAF) suffisante?

## > Qu'est-ce que la capacité d'autofinancement?

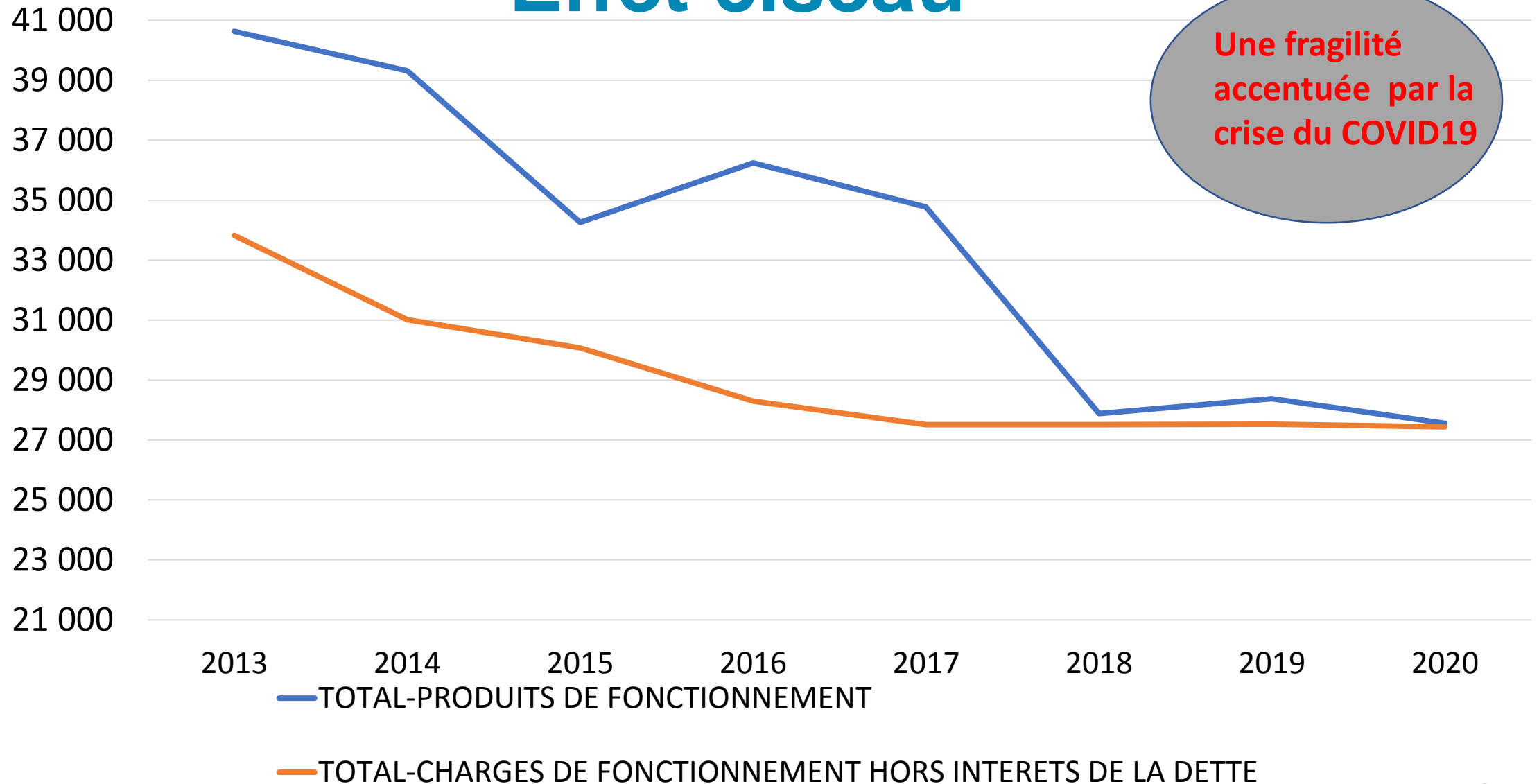
- Différence entre les produits réels de fonctionnement (recettes pérennes de la commune hors produits de cession) et les charges réelles de la ville (charges courantes);
- Ressources durables de la ville permettant de rembourser les annuités de la dette et d'investir sur ses fonds propres.

## > Pourquoi constituer une capacité d'autofinancement suffisante?

- Les produits de cession: recettes non pérennes;
- Les emprunts: recettes dont l'accord de financement des banques et le taux dépendent de la situation financière de la ville et qui ne sont pas extensibles;

## > La CAF: ressources durables de la ville permettant de financer les investissements de demain et de garantir l'attractivité de la commune

# Effet ciseau





# Des dépenses de fonctionnement supérieures aux recettes de fonctionnement

CA 2019

31,6 M€ de dépenses de fonctionnement

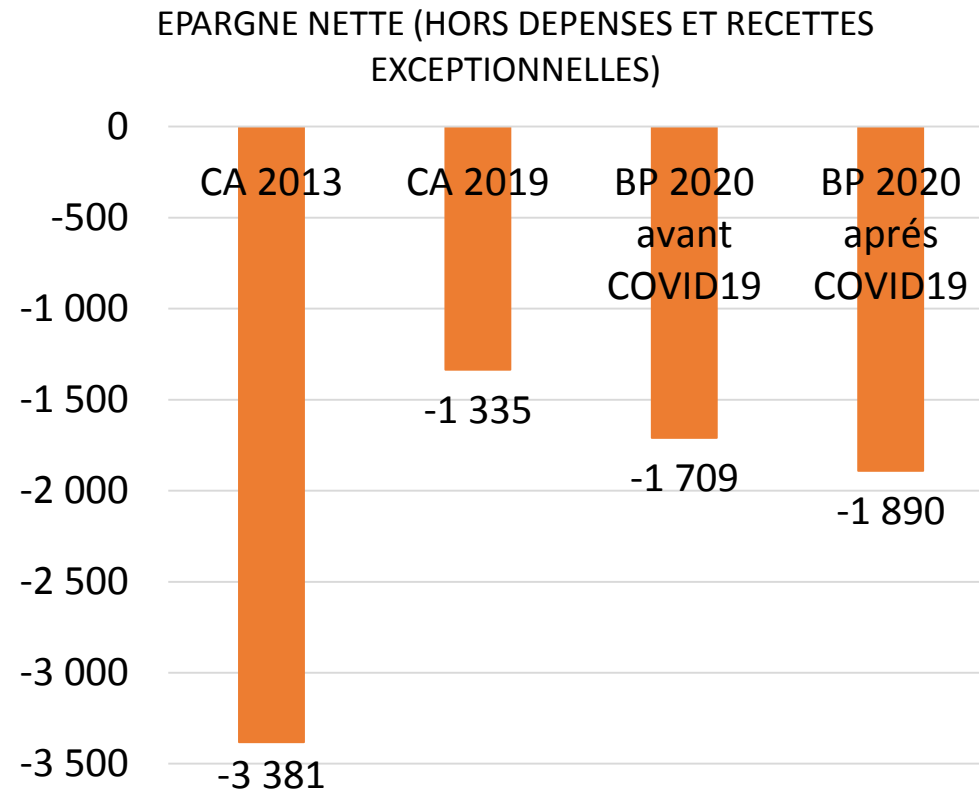
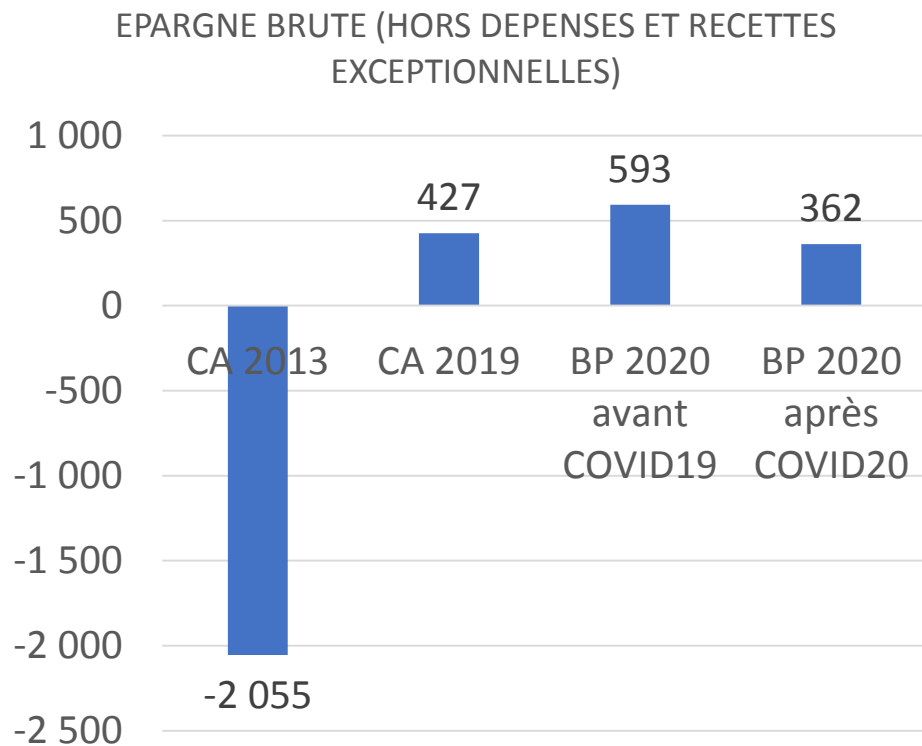
29,4M€ de recettes de fonctionnement

**DEFICIT DE 2,2 MILLIONS D'EUROS**

- > Ponction sur le résultat de fonctionnement antérieur:
  - ➔ Passage d'un excédent de 5M€ à 2,18M€;
  - ➔ Nécessité de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

# Situation financière d'Achères

> Une épargne (CAF) brute positive et une épargne (CAF) nette qui s'améliore (hors dépenses et recettes exceptionnelles):



# Situation financière d'Achères

## > Une situation qui demeure fragile :

- ✓ Réduction des dépenses de fonctionnement moins rapide (-18% entre 2013 et 2020) que la diminution des recettes de fonctionnement (-33% entre 2013 et 2020);
- ✓ Dégradation financière de la ville accentuée par la crise du COVID19.
- ✓ Un autofinancement encore insuffisant pour les années à venir;
- ✓ Un contexte incertain au-delà de 2020 sur le niveau des recettes pérennes de la ville:
  - Incertitude de l'impact de la réforme de la TH sur les finances de la collectivité;
  - Incertitude du montant des attributions de compensations versées par la CUGPSEO.

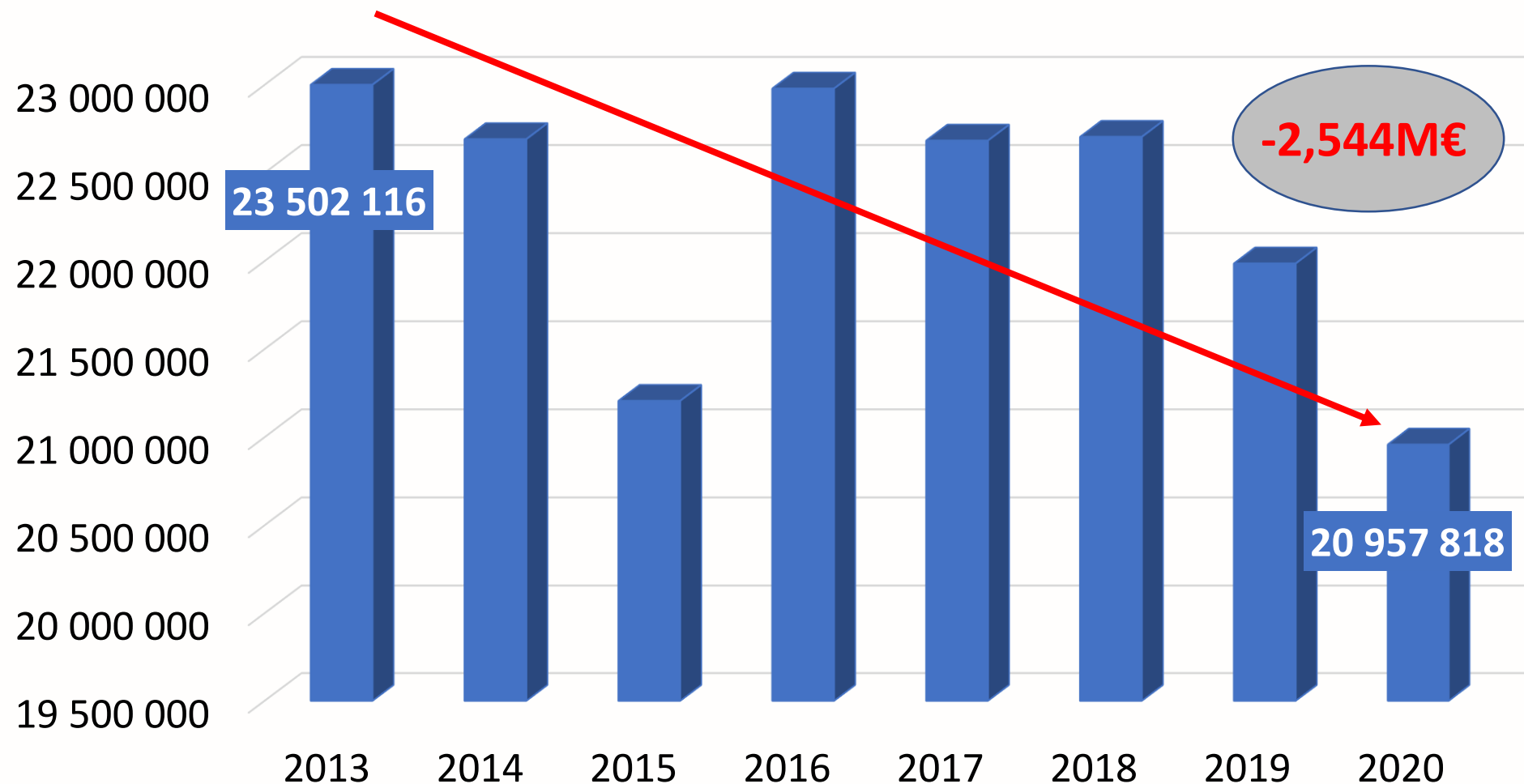


# *Focus sur l'endettement de la commune*



# La section d'investissement

# Désendetttement de la commune





# *La poursuite du programme pluriannuel d'investissement initié en 2018*

# UNE NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE AU SEIN DU QUARTIER DE LA GARE



- **Réalisation d'une école de quartier:**
  - ✓ à proximité des lieux d'habitation;
  - ✓ 7 classes élémentaires;
  - ✓ Accueil périscolaire dédié;
  - ✓ Restaurant scolaire avec un self évolutif;
  - ✓ École numérique du futur;
  - ✓ Performance énergétique
- **Augmenter la capacité d'accueil**
- **Rééquilibrer la carte scolaire.**

2019	2020	2021	2022	2023	Total projet
146 336	700 000	3 506 901	1 200 000	236 592	5 789 829
<b>TOTAL SUBVENTION ET FCTVA</b>					<b>3 349 764€</b>



# GYMNASE PIERRE DE COUBERTIN



## Création de nouveaux vestiaires en extension:

- ✓ 2019: Etude de construction
- ✓ 2021: Début des travaux
- ✓ 2022: fin des travaux

## Amélioration du confort des sportifs et des scolaires.

2019	2020	2021	2022	Total projet
118 617	390 000	1 380 000	492 000	2 380 617
<b>TOTAL SUBVENTION ET FCTVA</b>				<b>932 654€</b>

# LA CONSTRUCTION D'UN SKATEPARK



**Espace de 6 000m<sup>2</sup>, dédié à la pratique sportive urbaine:**

- ✓ Début septembre 2019: début des travaux;
- ✓ Septembre 2020: Livraison

2019	Total projet
698 848	698 848
<b>TOTAL SUBVENTION ET FCTVA</b>	<b>193 539</b>

# PARC DE LA PLAINE

Mise en place de mobiliers pédagogique et d'observation

Aménagement des cheminements et contrôle d'accès

Développer les milieux ouverts



Aménagement du plan d'eau

Aménagement d'un arboretum

- > Superficie de 66 hectares
- > Etude réalisée par PSMO

2019	2020	2021	Total projet
98 294	500 000	618 992	1 217 286
<b>TOTAL SUBVENTION ET FCTVA</b>			<b>904 447</b>

# GARANTIR LA SECURITE DES ACHEROIS



-2019: lancement des études et des travaux de génie civil pour l'installation de 9 caméras;

-2020: installation de 11 caméras supplémentaires.

2019	2020	2021	2020	Total projet
260 861	287 980	146 896	200 000	895 737
<b>TOTAL SUBVENTION ET FCTVA</b>				<b>358 046</b>

# DEPLACEMENT DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



- **Réalisation du CTM:**
  - ✓ ZAC de la Petite Arche
  - ✓ 2700 m<sup>2</sup>
- **Locaux actuels vétustes et inadaptés**
- **Moderniser les locaux et améliorer les conditions de travail des agents municipaux**
- **Adapter aux nouveaux besoins des services.**

2019	2020	2021	2022	2023	Total projet
308 764	1 218 806	3 529 373	856 616	264 496	6 178 055
<b>TOTAL SUBVENTION ET FCTVA</b>					<b>3 013 448</b>

# LES AUTRES TRAVAUX DE LA MUNICIPALITE

- **Education et Petite enfance:**
  - ✓ Rénovation de l'office de la cuisine de la crèche pasteur: 25 572€ en 2019, 20 000€ en 2020, 399 428€ en 2023 (soit un coût total de 445 000€) projet subventionné à hauteur de 336 000€ par la CAF;
  - ✓ Aménagement d'une salle pédagogique dans l'école Wallon (277K€ en 2019);
  - ✓ Entretien des bâtiments scolaires, crèches et centres de loisirs et mise aux normes de ces derniers (234K€ en 2019, dont 30K€ de frais d'études pour l'installation d'ascenseurs dans les écoles pour faciliter l'accès aux personnes handicapées; 240k€ en 2020);
  - ✓ Modernisation des outils informatique dans les écoles afin de faciliter les apprentissages (installation et renouvellement des TNI: 47K€ en 2019).

# LES AUTRES TRAVAUX DE LA MUNICIPALITE

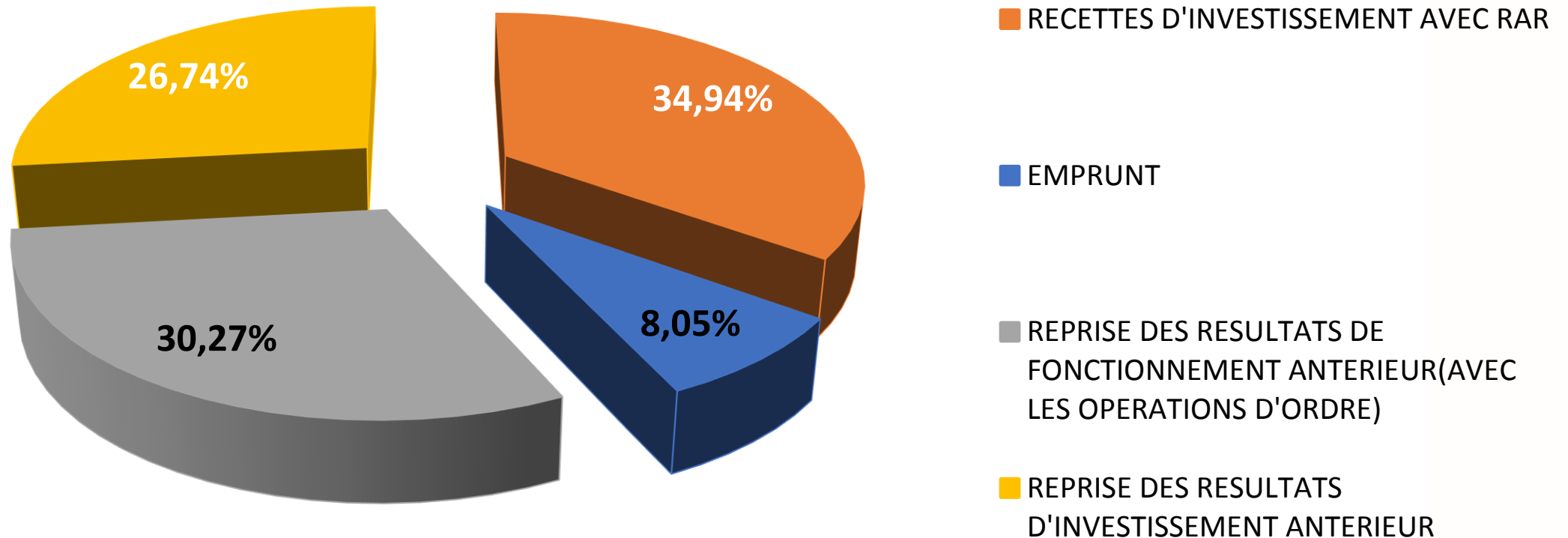
- **Sport:**
  - ✓ Rénovation des vestiaires du sous-marin:120 000€ en 2020;
  - ✓ Réfection des toitures (96 000€ en 2019);
  - ✓ Entretien des équipements sportifs et culturels et renouvellement du matériel (74 096€ en 2019).
- **Culture:**
  - ✓ Travaux de mise aux normes incendie et sécurité du SAX:14 760€ en 2019, 105 000€ en 2020 et 312 000€ en 2021
  - ✓ Travaux de mise aux normes de la bibliothèque:100 000€ en 2020 et 90 000€ en 2021
- **Le développement durable et la qualité de vie des Achérois:**
  - ✓ Aménagement des jardins et parcs (53 576€ en 2019);
  - ✓ Entretien des réseaux d'assainissement et modernisation de l'éclairage dans les bâtiments publics (pose de LED 8 493€ et 65 165€ en 2019 et 150 000€ de travaux d'assainissement en 2020);
  - ✓ Projet intégr@terre (20 000€ en 2020).



# *Le mode de financement des investissements 2020*



# Mode de financement des dépenses d'investissement 2020





# *Synthèse du CA 2019 et du BP 2020*

# CA 2019

## Section de Fonctionnement

Dépenses réelles : 28,1M€

Dépenses d'ordre : 2,8M€

+2,9M€ d'excédent de fonctionnement

Recettes réelles : 28,2 M€

Recettes d'ordre: 0,3 M€

Résultat antérieur : 5,1M€

## Section d'investissement

Dépenses réelles: 4,9 M€

Dépenses d'ordre:0,3M€

Déficit antérieur:1,3M€

↓ +1,1M€ d'excédent d'investissement

Recettes réelles :4,8M€

Recettes d'ordre: 2,8M€

# BUDGET 2020

## Section de Fonctionnement

Dépenses réelles : 27,9M€

Dépenses imprévues : 0,2M€

Dépenses d'ordre : 2,8M€

+0,2M€ virement à la section d'investissement

Recettes réelles : 27,6 M€

Recettes d'ordre: 0,4M€

Résultat antérieur commune : 2,9 M€

Résultat antérieur bat locatif : 0,2 M€

## Section d'investissement

Dépenses réelles: 7,2M€

Dépenses d'ordre:  
0,4M€

Dépenses imprévues:0,1M€

Recettes réelles :2,4M€

Recettes d'ordre: 2,8M€

Résultat antérieur : 1,1M€

Résultat antérieur bat locatif : 1,2 M€

+0,2M€ virement de la section de fonctionnement



# Conclusion

## Le fil rouge de notre action

- Adapter le budget 2020 à la crise du COVID19;
- Poursuivre le plan d'investissement au profit du patrimoine de la ville et des Achérois;
- De grands projets au service du cadre de vie des Achérois;
- Retrouver des marges de manœuvre pour l'avenir d'Achères;
- Des efforts de gestion importants et continus;
- Stabiliser les taux communaux en 2020;
- Limiter le recours à l'emprunt;
- Doter la commune d'une capacité à investir grâce à ses fonds propres.